

DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 39 000 000 euros
Siège social : 17, rue Venizélos
57950 MONTIGNY-LES-METZ

RCS METZ 353 708 746

ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 30 JUIN 2025 **PORTANT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES**

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente juin.

Les soussignées :

- La société DEMATHIEU BARD HOLDING 4, représentée par M. Stéphane MONCEAUX,
- La société SARL TRALUX, représentée par M. Michaël REPPLINGER,

Détenant ensemble 3 900 000 actions, soit la totalité des actions composant le capital social de la société DEMATHIEU ET BARD IMMOBILIER désignée ci-dessus (ci-après dénommée la « Société »),

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts prévoyant que les décisions collectives des associés peuvent aussi s'exprimer dans un acte sous seing privé,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Changement de représentant permanent de la personne morale Présidente de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte de la désignation de M. Stéphane MONCEAUX, né le 1^{er} avril 1969 à MONTARGIS (45), de nationalité française, demeurant 28 boulevard Saint Marcel 75005 PARIS, en qualité de représentant permanent de la société DBH4, Présidente, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de M. Philippe JUNG.

DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par les associés.

Pour la société
DEMATHIEU BARD HOLDING 4
M. Stéphane MONCEAUX



Pour la société
TRALUX
M. Michaël REPPLINGER

